



DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
12/12/2022

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29
Présents : 22
Absents : 7

L'An Deux Mille Vingt Deux, le douze décembre dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 6 décembre 2022 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 28
Abstention : 1
Contre :

Présents : MM Bayle, Buard, Chabaud, Diatta, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Excusés : M. Bornes (pouvoir à Mme Valla), M. Boukal (pouvoir à M. Chabaud), M. Chezeau (pouvoir à Mme Bayle), M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Faure-Pinault (pouvoir à M. Jouve), M. Laville (pouvoir à Mme Lorenzo), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Secrétaire : M. Jacques Chabaud

Objet : Décision Modificative N°3 - Budget Assainissement

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DÉCIDE de procéder à des virements de crédits pour couvrir certaines opérations budgétaires, d'où les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
6063 (011) : Fournitures d'entretien et de petit équipement	- 100,00		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	100,00		

Total Dépenses	00,00	Total Recettes	
----------------	-------	----------------	--

Pour extrait conforme

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Olivier PEVERELLI

Jacques CHABAUD

Certifié conforme

N° 119